



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT
LE VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2026

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue au Pavillon de la biodiversité, le vendredi 4 septembre 2026 à 8h08, convoquée par madame la mairesse suppléante Johanne Di Cesare en faisant signifier par un moyen technologique, avis de la présente séance à monsieur le maire Jean-Claude Boyer et à mesdames et messieurs les conseillers Sylvain Brossard, Robert Dupuis, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Sylvain Cazes, Mario Perron et Natalia Zuluaga Puyana, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance madame la mairesse suppléante Johanne Di Cesare, messieurs les conseillers Sylvain Brossard, Robert Dupuis, Gilles Lapierre, Sylvain Cazes et Mario Perron.

Sont absents à cette séance, monsieur le maire Jean-Claude Boyer, mesdames les conseillères Chantale Boudrias et Natalia Zuluaga Puyana.

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse suppléante Johanne Di Cesare.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Geneviève Noël, greffière adjointe sont présentes.

473-09-26

SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DES RUES CHAPAIS
ET CHANTECLERC – 2026GE09-AOP

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour des travaux de reconstruction des rues Chapais et Chanteclerc;

CONSIDÉRANT que six (6) entreprises ont déposé une soumission, soit :

Soumissionnaires	Montant (\$) (Taxes incluses)
MSA Infrastructures Inc.	2 785 625,97 \$
Eurovia Quebec construction Inc.	2 796 548,88 \$
CBC 2010 Inc.	2 878 000,00 \$
Les Entreprises Michaudville Inc.	3 086 993,57 \$ (montant corrigé)
Ali Excavation Inc.	3 291 340,69 \$ (montant corrigé)
Excavation St-Pierre Tremblay Inc.	3 583 797,98 \$ (montant corrigé)



No de résolution
ou annotation

Il est PROPOSÉ par monsieur Sylvain Brossard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De décréter des travaux de reconstruction des rues Chapais et Chanteclerc, soit le remplacement du réseau d'aqueduc existant, la construction d'un nouveau réseau pluvial, la réhabilitation du réseau sanitaire existant, la réfection de la chaussée, l'installation de drains de rive, la fermeture des fossés, la construction de bordures, l'aménagement des emprises et l'ajout d'un réseau d'éclairage public à DEL.

D'attribuer le contrat pour les travaux de reconstruction des rues Chapais et Chanteclerc au plus bas soumissionnaire conforme, soit MSA Infrastructures Inc., aux prix unitaires et forfaitaire soumissionnés, le tout aux conditions prévues au document d'appel d'offres portant le numéro 2026GE09-AOP et à la soumission retenue.

La valeur approximative de ce contrat est de 2 785 625,97 \$, taxes incluses.

D'autoriser le directeur ou le chef de division du Service du bureau de projets, le chargé de projets ou le technicien chargé de projets à signer, pour et au nom de la Ville, tout document jugé utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

Que les sommes nécessaires aux fins de cette dépense soient puisées à même les disponibilités du règlement numéro 1917-26 (postes budgétaires 23-917-10-391 et 23-917-10-392).

Que cette résolution constitue la résolution exigée en vertu de la *Loi sur les travaux municipaux*.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Il est par la suite procédé à une période de questions.

Johanne Di Cesare, mairesse
suppléante

Me Geneviève Noël, greffière adjointe